

Communiqué de presse
Le 23 février 2026

Réouverture de MaPrimeRénov' : Hellio Ingénierie dresse son bilan de l'année 2025, marquée par le stop and go de l'administration

- La rénovation énergétique s'impose plus que jamais comme une priorité nationale. La troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3), publiée vendredi 13 février 2026 au Journal Officiel de la République française¹, fixe des objectifs ambitieux : rénovation de 250 000 logements par an, qu'il s'agisse de maisons individuelles ou de logements collectifs. Cette trajectoire, prolongée par l'ouverture de la sixième période des Certificats d'économies d'énergie (CEE), traduit une volonté forte d'accélérer la transition énergétique.
- Pourtant, deux ans après le lancement du dispositif Mon Accompagnateur Rénov' et de son agrément, les acteurs présents sur le terrain dressent un constat plus contrasté. L'année 2025 a été marquée par une instabilité politique et budgétaire persistante, rythmée par des phases successives de fermeture et de reprise et une absence de continuité administrative, qui ont freiné la dynamique enclenchée en 2024. Suspensions à répétition et durcissement des conditions d'éligibilité à l'été 2025, puis entre le 31 décembre 2025 et le 22 février 2026 faute d'adoption de la Loi de Finances pour 2026 en temps et en heure : le dispositif MaPrimeRénov' – et avec lui l'agrément Mon Accompagnateur Rénov' – peine à tenir ses promesses.
- Par ailleurs, la décentralisation engagée par les pouvoirs publics a accentué les disparités territoriales dans l'accès aux dispositifs et leur déploiement opérationnel. Délais d'octroi allongés, modalités d'instructions des dossiers inégales selon les territoires, manque de réponses administratives, pénurie d'artisans qualifiés, difficultés d'accès au crédit : une accumulation de freins très concrets qui a conduit de nombreux ménages à renoncer à des projets de rénovation d'ampleur.
- Face à ces enjeux, Hellio Ingénierie, bureau d'études spécialisé dans la performance énergétique des ménages et agréé Mon Accompagnateur Rénov' depuis 2023, renforce

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053464980>

son rôle d'acteur de proximité : en 2025, des Accompagnateurs Renov' agréés ont été recrutés et formés dans toutes les régions.



“La rénovation énergétique d'ampleur constitue une priorité nationale et un levier stratégique pour les ménages, permettant d'améliorer durablement leur confort tout en maîtrisant leurs dépenses énergétiques. Dans un contexte marqué par des à-coups administratifs et une continuité limitée dans l'accès aux aides, il est essentiel que les pouvoirs publics soutiennent pleinement le dispositif Mon Accompagnateur Renov' et sécurisent la réouverture du guichet MaPrimeRenov' le 23 février 2026, la loi de Finances pour 2026 ayant été promulguée au 20 février 2026. Hellio Ingénierie confirme son engagement à accompagner les ménages à chaque étape de leur projet de rénovation énergétique”, déclare Julien Outin,

directeur de Hellio ingénierie.

MaPrimeRénov' : un dispositif clé de l'accélération de la rénovation énergétique d'ampleur fragilisé par les à-coups de la décision administrative

Lancée en 2020, MaPrimeRénov' est la principale aide financière pour accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement. Depuis sa création, elle a soutenu plus de 2,5 millions de foyers, dont près de 350 000 rénovations d'ampleur, réduisant en moyenne de moitié la consommation énergétique des logements concernés.

Cette aide s'inscrit dans une dynamique plus large : la rénovation énergétique est devenue un pilier central de la politique de décarbonation des logements, avec la création en 2023 de l'agrément Mon Accompagnateur Renov', passage obligatoire des ménages qui souhaitent entreprendre un projet de rénovation d'ampleur et prétendre à la subvention du Parcours Accompagné.

En 2025, l'ANAH a mobilisé 3,6 milliards d'euros pour MaPrimeRénov', fixant des objectifs ambitieux : 350 000 rénovations, dont 100 000 d'ampleur, soit une progression de 10 % par rapport à 2024. Si l'ANAH dresse un [bilan 2025](#) positif, avec plus de 120 300 rénovations d'ampleur réalisées, les acteurs du secteur relèvent une forte instabilité des décisions administratives, ayant freiné le plein déploiement du dispositif : après un début d'année 2025 déjà fragilisé par l'adoption tardive du budget, les guichets ont été suspendus de mai à septembre. À la réouverture de septembre, de nouvelles restrictions ont limité l'accès aux aides : plafonnement des dossiers, priorité aux ménages les plus modestes et réduction des barèmes.

Ces à-coups se sont poursuivis en ce début d'année 2026. En raison de l'adoption au-delà des délais normalement prévus par la Constitution de la loi de finances pour 2026, l'ensemble des guichets de l'Anah sont restés fermés du 31 décembre 2025 au 23 février 2026.

Par ailleurs, si pour l'année 2026, le budget dédié à MaPrimeRenov' est équivalent à 2025 et s'élève à 3,6 milliards d'euros, la répartition de l'enveloppe allouée reste peu lisible et ne permet pas, à date, d'identifier la part consacrée aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) ni celle destinée aux dossiers non traités en 2025.

L'instabilité politique et parlementaire ruisselle sur les ménages qui sont plongés dans un climat d'incertitude, mais également sur les professionnels de la filière qui voient leur modèle économique fragilisé.

Des disparités territoriales : jusqu'à 6 mois d'attente pour l'obtention d'une prime dans certaines régions

En 2025, le dispositif MaPrimeRénov' a été impacté par la mise en place de mesures plus strictes de contrôle et de lutte contre la fraude. Si ces mesures visent à sécuriser les financements et protéger les ménages, elles ont également **ralenti l'instruction des dossiers**, accentuant les délais et **les différences d'un territoire à l'autre** : dans certaines régions, les ménages ont vu leur dossier traité trois fois plus lentement qu'en 2024.

Les exemples sont frappants : en 2025 un ménage des Hauts-de-France obtient sa prime en moyenne en deux mois, contre près de six mois en Bretagne. Un ménage du Centre-Val de Loire perçoit environ 20 % d'aide en moins qu'un ménage en Normandie.

Cette combinaison de ralentissements et de disparités freine la réalisation des rénovations d'ampleur, retarde la progression de la performance énergétique et conduit de nombreux ménages à différer ou renoncer à leurs projets, alors même que MaPrimeRénov' vise 900 000 rénovations globales par an d'ici 2030.

Hellio Ingénierie réaffirme son engagement aux côtés des particuliers et au plus près des territoires

Dans ce contexte d'instabilité des dispositifs publics et de disparités territoriales, **Hellio Ingénierie affirme son rôle d'acteur de confiance aux côtés des particuliers et poursuit son engagement au sein des territoires**. Agréé Mon Accompagnateur Rénov' par l'Anah depuis décembre 2023, la structure déploie un accompagnement global, indépendant et personnalisé, visant à améliorer durablement la performance énergétique des logements tout en renforçant le confort et la qualité de vie de leurs occupants.

Les chiffres clés du bilan de l'année 2025 de Hellio Ingénierie :

- 18 GWh d'énergie primaire économisée
- 2 964 tonnes d'émission de CO² évitées
- Réduction moyenne de 70 % de la consommation d'énergie dans un logement et de 84 % des émissions de gaz à effet de serre
- Typologie de ménages accompagnés :
 - Revenus très modestes : 34 %
 - Revenus modestes : 18 %
 - Revenus intermédiaires : 24 %
 - Revenus supérieurs : 24 %
- Typologie de logements accompagnés :
 - 86 % sont des maisons individuelles
 - 14 % sont des appartements
- Performance énergétique :
 - 80 % des logements accompagnés sont des passoires thermiques (DPE F et G)
 - 68 % des ménages accompagnés ont gagné au moins quatre classes au DPE (équivalent à 2024)
- Délais d'octroi des primes par région :
 - Auvergne-Rhône-Alpes : 6,5 mois pour un ménage modeste (contre 2 mois en 2024)
 - Bourgogne-Franche-Comté : 5,5 mois pour un ménage très modeste (contre 5 mois en 2024)

- Ile-de-France : 4 mois pour un ménage intermédiaire (contre 2,5 mois en 2024)
- Pays-de-la-Loire : 4 mois pour un ménage très modeste (équivalent à 2024)
- Montant moyen des travaux :
 - Pour un gain de 4 classes au DPE : 62 440 € (contre 64 894 € en 2024)
 - Pour un gain de 6 classes au DPE : 63 387 € (contre 65 776 € en 2024)

En septembre 2025, Hellio Ingénierie a inauguré **une nouvelle antenne à Dijon**, poursuivant son implantation en Bourgogne-Franche-Comté et renforçant l’ancrage territorial du groupe. Les équipes locales, implantées dans la région depuis août 2024, ont ainsi développé une approche de terrain dans la région, assurant un service de proximité, en lien avec les particuliers et les partenaires institutionnels du territoire et au service d’une rénovation énergétique accessible, cohérente et durable.

Cette année, Hellio Ingénierie entend poursuivre son engagement et accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique, favorisés par la réouverture des guichets MaPrimeRenov’. Si le dispositif doit désormais concerner l’intégralité des ménages, de nouvelles procédures sont mises en place, susceptibles d’entraîner un ralentissement et un alourdissement des démarches. Pour les projets de rénovation d’ampleur, un rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Renov’ sera notamment obligatoire avant le dépôt de la demande d’aide MaPrimeRenov’, afin de sécuriser les parcours et garantir la qualité des rénovations financées.

Fort de cette expertise en rénovation d’ampleur, le bureau d’étude déploie ses compétences en proposant de nouvelles offres, avec toujours comme objectif la simplification des démarches pour les ménages. Mobilisation des CEE, vente d’audit énergétique et de diagnostic de performance énergétique, projet de plan pluriannuel de travaux, RE 2020, adaptation du logement au vieillissement, sont autant de nouvelles offres déployées par Hellio Ingénierie pour l’année 2026.

Contacts presse - Backbone :

Dorine Brousse - dorine.brousse@backbone.consulting - 06 79 11 53 05
Emma Dejean - emma.dejean@backbone.consulting - 07 82 93 02 89
Edith Maviel - edith.maviel@backbone.consulting - 07 64 89 59 74

À propos de Hellio Ingénierie

Bureau d’études spécialisé dans la performance énergétique, Hellio Ingénierie propose un accompagnement personnalisé aux particuliers pour les accompagner dans tous leurs projets de réduction des dépenses énergétiques. Agréé Mon Accompagnateur Renov’, Hellio Ingénierie est l’interlocuteur privilégié pour tous les projets de rénovation globale et performante. DPE, audit énergétique, mobilisation d’aides financières, accompagnement des travaux, suivi sur le terrain, Hellio Ingénierie délivre un accompagnement personnalisé et ancré dans les réalités terrain de chacun, pour aider concrètement les consommateurs à maîtriser leurs dépenses énergétiques.

Pour en savoir plus : www.ingenierie.hellio.com

À propos du groupe Hellio

Depuis plus de 15 ans, le groupe Hellio est le pionnier des solutions de maîtrise de l'énergie au service de tous les consommateurs d'énergie : entreprises, industriels, collectivités, agriculteurs, particuliers... Identification du potentiel d'économies d'énergie, ingénierie technique et financière, suivi des travaux : Hellio, acteur français et indépendant, propose des solutions de maîtrise de la consommation d'énergie, de décarbonation et de production d'énergies renouvelables, pour permettre à chacun de réduire ses dépenses énergétiques. Près de 400 collaborateurs et un solide réseau d'implantations locales ancrées dans les territoires sont mobilisés pour accompagner tous les consommateurs d'énergie vers une transition énergétique concrète, simple et efficace.

Pour en savoir plus : www.hellio.com